

AERODROME AIX-LES-MILLES

NUISANCES AERIENNES

RESULTATS D'UN RECUEIL DE PLAINTES EN LIGNE

(Askabox)

Du **15 mai au 1^{er} juillet 2017** (50 jours) nous avons enregistré 137 plaintes pour 151 signalements de nuisances aériennes.

Ce qui équivaut à 1100 signalements d'importantes nuisances aériennes par an. Ce qui est, en fait, largement inférieur à la réalité subie.

En effet :

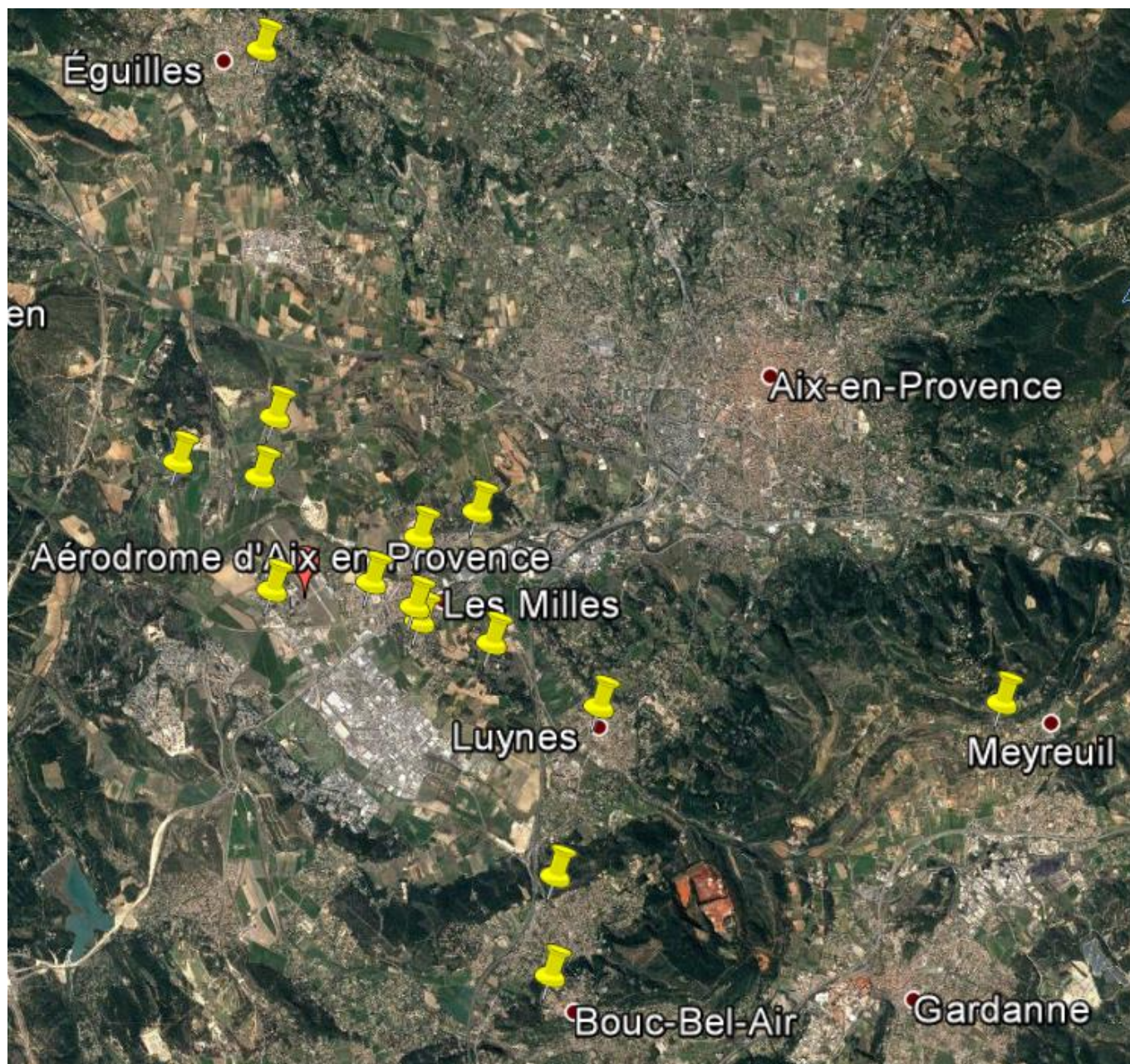
- Nous avons adressé notre questionnaire en ligne essentiellement à nos adhérents qui sont situés aux Milles et à proximité. Mais, il existe bien d'autres zones impactées et tous les habitants impactés ne sont pas adhérents de nos associations...

- Nombre de personnes impactées n'ont pas voulu répondre en pensant que cela ne servirait à rien.

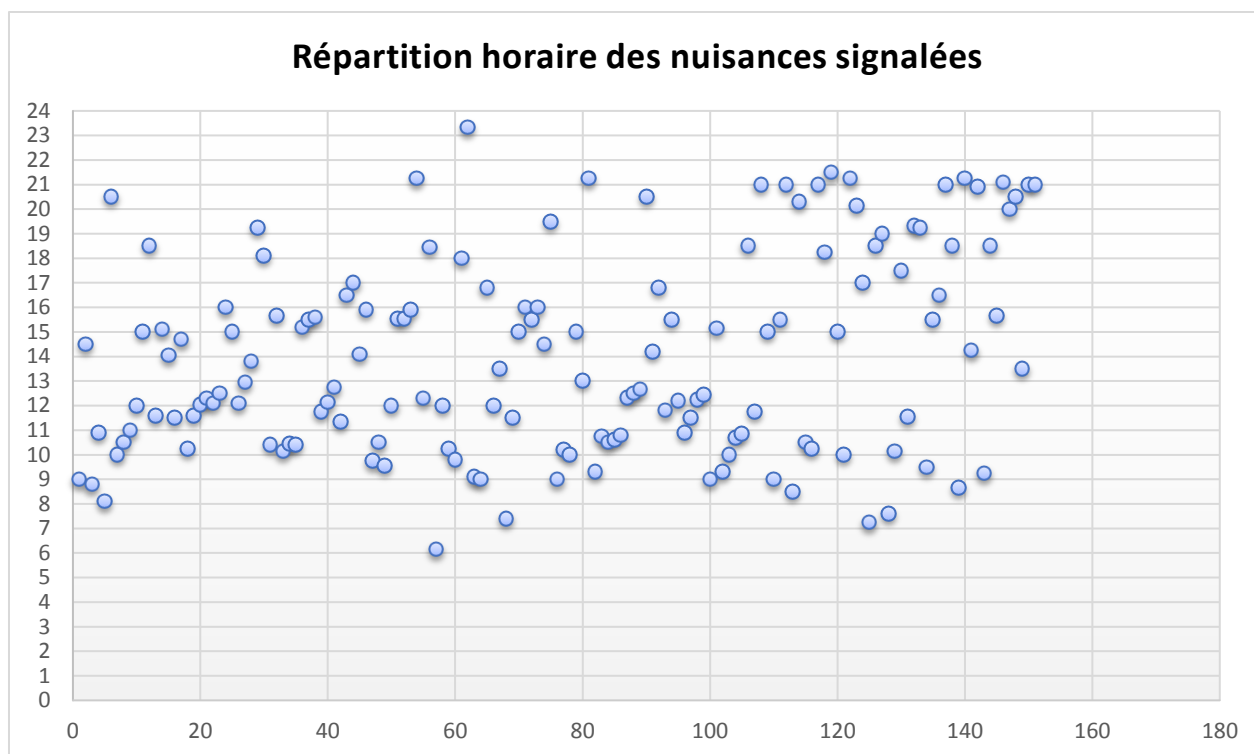
- Beaucoup d'autres n'ont fait qu'un seul signalement malgré la fréquence des nuisances. Un commentaire résume bien la situation : *« Il est impossible de faire un relevé exhaustif des nuisances quotidiennes, tant elles sont fréquentes : il faudrait tenir un secrétariat, c'est décourageant... »*

1) LIEUX DES PLAINTES

Une balise correspond à une zone d'où proviennent de nombreuses plaintes.



2) **HORAIRE DES NUISANCES** ayant généré une plainte. L'horaire des nuisances s'échelonne entre 6 heures 15 et 23 heures 15. Les vols de nuit sont interdits.

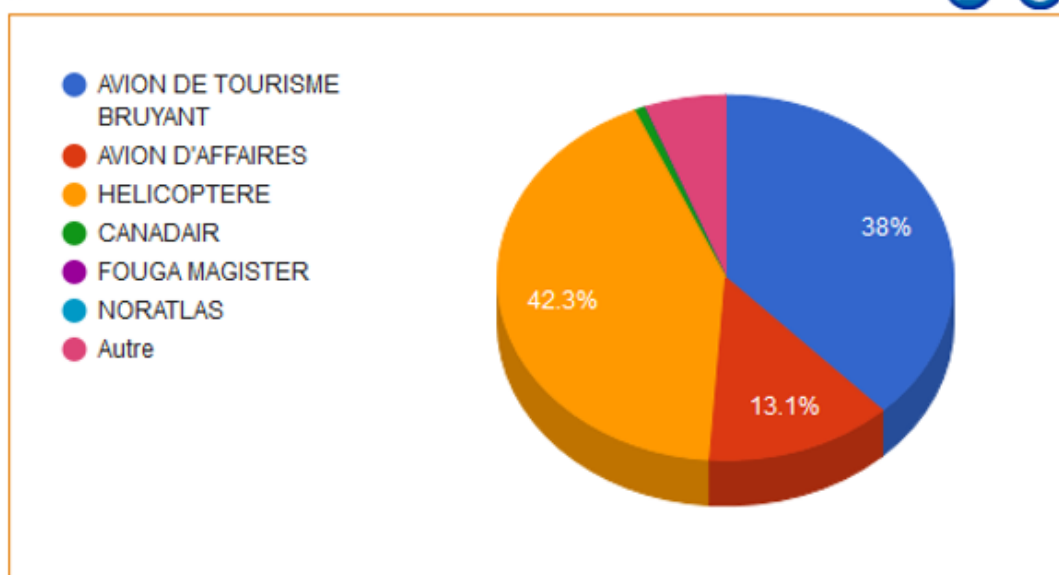


3) **TYPES D'AÉRONEFS** ayant généré des nuisances sonores remarquables :

Nombre de réponses

Nombre de réponses	137
Pourcentage de réponses	100%

Synthèse des réponses



Il est notable que 42 % des nuisances signalées soient imputables aux hélicoptères et 38 % aux **avions de tourisme bruyants**.

Il est avéré, au vu des chiffres de la DSAC-SE, qu'effectivement le nombre des mouvements des hélicoptères a considérablement augmenté ces dernières années. **Et ce malgré les engagements de limitation des nuisances. Inacceptable !**

Nous pensons que cette augmentation, ainsi que celle de l'aviation d'affaires, est délibérée dans le but de pouvoir montrer un bilan de redevances présentable, voire alléchant, pour un futur repreneur dans le cadre de l'offre de Délégation de Service Public (DSP), au mépris de toute préoccupation environnementale.

Des commentaires :

HELICOPTERE :

- dimanche 28 06 17, le soir à 21 h un hélicoptère en vol stationnaire, pollution et nuage de gaz d'échappement et vacarme car pas de silencieux.

- Mercredi 31/06/17 un hélicoptère en vol stationnaire de 09h00 à 09h30, on se demande vraiment à quoi ça sert de polluer l'atmosphère ainsi, sans compter l'importante nuisance sonore.

- Passages récurrents d'hélicoptères à basse altitude au-dessus du quartier " la Salle " Bouc Bel Air. Alors qu'ils pourraient facilement contourner la zone d'habitation.

- passage à basse altitude appareil bruyant et lent

- hélicoptère biplace type Phalsbourg 2005 - Bell 47 qui a survolé le Château de Saint-Girons dans un axe NO - SE.

- l'hélicoptère était à peine plus haut que la hauteur des platanes tricentenaires de la propriété. Il s'agit pour moi d'une manière de piloter totalement inconsciente.

- 1/2 heure d'un vol d'hélicoptère sur le site de l'aérodrome, cela vaut bien 15 décollages d'avions bruyants.

- Horde d'hélicoptères en parade sur l'aérodrome. Acrobaties et passages à proximité des maisons côté Est alors que dans la Charte seul le côté Ouest est concerné par ce type de vol.

- Essais Airbus hélico pendant plus d'une heure à partir de 8h30. Plus de 70 dB pendant une heure on est bien loin des mesures du Plan d'Exposition au Bruit (PEB)

- un hélicoptère qui tourne et retourne autour de la piste, on se demande ce qu'il fait là un dimanche...Peut être juste empêcher les riverains de finir de déjeuner ou de faire une sieste...

- un Hélicoptère a survolé l'aérodrome en tournant autour de la piste. Impossible de noter son immatriculation, il était trop bas, la nuisance a duré de 21h15 à 21h35. Ensuite un autre hélicoptère très bruyant a décollé de l'aérodrome à 22h05 il faisait totalement nuit !!!

- Hélicoptère (Petit Guimbal ? blanc/bleu) qui tourne au-dessus de la Maison à basse altitude et cela presque chaque Jour.

- Passage récurrents d'hélicoptères à basse altitude au-dessus du quartier " la Salle ", Bouc Bel Air.

- Hélicoptère qui vole autour de la piste pendant 30 minutes... un dimanche soir !

AVION DE TOURISME BRUYANT

- plus d'une vingtaine entre 16h30 et 18h !

- pratiquement toutes les 3 minutes des avions de tourisme sans échappement décollent, toute la matinée, et toutes les 10/15 minutes des hélicoptères tournent autour de la piste ou font tourner les moteurs au sol !!!

- Avion de tourisme blanc dans l'axe Nord vers sud (probablement au décollage), vire brusquement à l'Est et survole à basse altitude le lotissement La BADESSE. Non-respect de la VAC. La zone est urbanisée avec des parcelles de 500 m² en moyenne et que se passe-t-il si défaillance technique ?

- immatriculation : F-GBEM (Chambéry)

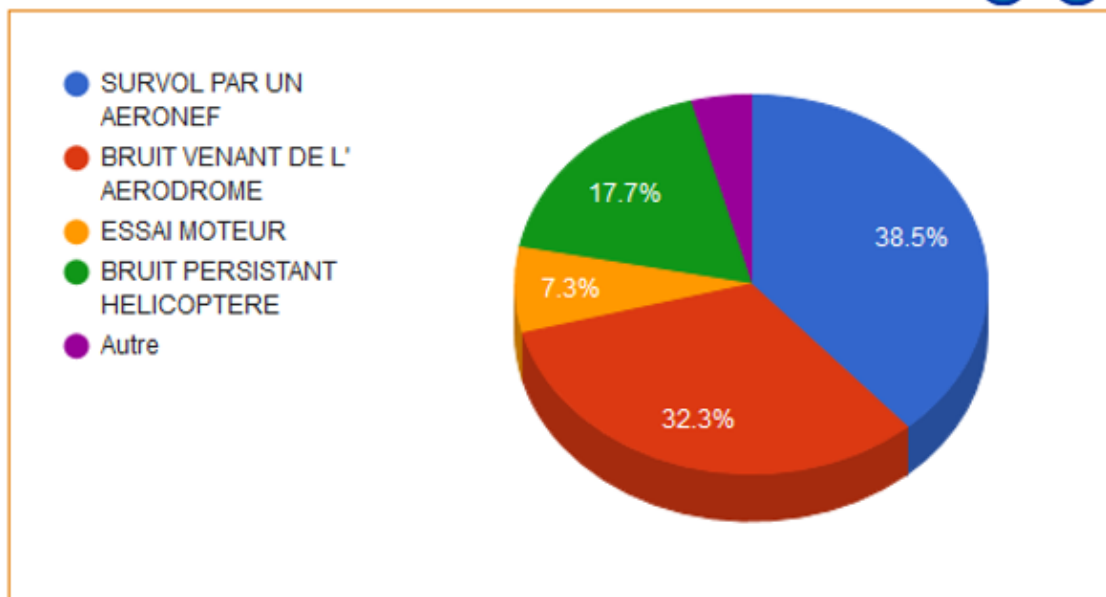
- Avion blanc, tourisme ? Affaires ? je ne sais pas. La plupart du temps je ne vois pas les avions car ma maison est entourée d'arbres et par les haies des voisins.
- Plus les canadiens quand ils s'entraînent, plus des hélicoptères.
- Nombreux avions bruyants
- Plusieurs avions en survol dans le périmètre à la même heure.

AVION D'AFFAIRES

- Atterrissage bruyant (un jet privé) à 6 h du matin sur l'Aérodrome.
- Jet biréacteur bruyant.

4) ORIGINE DE LA NUISANCE SUBIE

Synthèse des réponses



L'aérodrome s'avère très bruyant. Les bruits venant de l'aérodrome, les essais moteurs et les bruits persistants d'hélicoptères représentent : 57 % des nuisances sonores signalées.

Des commentaires :

SURVOL PAR UN AERONEF Commentaires :

- passage à basse altitude au-dessus des arbres.
- SURVOL PAR UN AERONEF au-dessus des demeures de Monclar, ce qui est théoriquement interdit.

SURVOL PAR UN AERONEF - BRUIT VENANT DE L'AERODROME
 Commentaires : Décollage d'un jet très bruyant - Décollage Nord vers Sud à raccourci sa trajectoire lors de la boucle vers l'ouest ce qui a pour conséquence de passer ensuite plus près du village et aussi plus bas au-dessus près du quartier de la Badesse. Donc double nuisance

SURVOL PAR UN AERONEF Commentaires : Ne respecte pas la VAC dans décollage et atterrissage ; Lors d'un décollage Sud vers Nord a viré brutalement au niveau du

RD9 alors qu'il aurait dû le faire après la prison de Luynes. Nombreuses incivilités ce jour au décollage et atterrissage et ne respecte pas le circuit de tour de piste.

SURVOL PAR UN AERONEF Commentaires : L'hélicoptère survole à basse altitude les habitations des lotissements le Sire, le clos de la Badesse dans le sens Est vers Ouest. Dans la VAC le tour de piste Ouest leur est réservé. Il ne respecte pas les recommandations !

SURVOL PAR UN AERONEF Commentaires : Survol du village en boucle à basse altitude, très bruyant

SURVOL PAR UN AERONEF | BRUIT VENANT DE L'AERODROME | ESSAI MOTEUR | BRUIT PERSISTANT HELICOPTERE Commentaires : odeurs d'échappement des engins survolant ou au sol en train de ronfler sans scrupules pour l'environnement, vitres qui tremblent quand un FOUGA MAGISTER ou un avion d'affaires décollent ou passent au-dessus de nos toitures.

SURVOL PAR UN AERONEF Commentaires : survol du village en Est-Ouest, ne respecte pas les trouées.

SURVOL PAR UN AERONEF, Commentaires : Au-dessus des demeures de Monclar, par deux fois, ce qui est interdit.

SURVOL PAR UN AERONEF - BRUIT VENANT DE L'AERODROME, Commentaires : Décollage d'un jet très bruyant - Décollage Nord vers Sud, il a raccourci sa trajectoire lors de la boucle vers l'ouest ce qui a pour conséquence de passer ensuite plus près du village et aussi plus bas au-dessus près du quartier de la Badesse. Donc double nuisance.

SURVOL PAR UN AERONEF, Commentaires : Ne respecte pas la VAC pour décollage et atterrissage. Lors d'un décollage Sud vers Nord a viré brutalement au niveau du RD9 alors qu'il aurait dû le faire après la prison de Luynes. Nombreuses incivilités ce jour aux décollages et atterrissages et ne respectent pas le circuit de tour de piste.

BRUIT VENANT DE L'AERODROME, Commentaires : Hélico en vol permanent depuis plus de deux heures, et pas seulement en zone Est. Très bruyant.

BRUIT VENANT DE L'AERODROME, Commentaires : Décollage d'un avion de tourisme particulièrement bruyant.

BRUIT VENANT DE L'AERODROME - ESSAI MOTEUR - BRUIT PERSISTANT HELICOPTERE, Commentaires : + odeur de kérosène : les enfants jouaient dans le jardin, ils sont rentrés en courant car l'odeur les incommodait.

BRUIT VENANT DE L'AERODROME Commentaires : Hélico en vol permanent depuis plus de deux heures, et pas seulement en zone Est. Très bruyant.

BRUIT VENANT DE L'AERODROME BRUIT PERSISTANT HELICOPTERE Commentaires : Hélicoptère qui vole autour de la piste pendant 30 minutes... un dimanche soir !

BRUIT VENANT DE L'AERODROME BRUIT PERSISTANT HELICOPTERE Commentaires : hélicoptère qui alterne vols stationnaires à très basse altitude au-dessus de la piste et redescend sans cesse

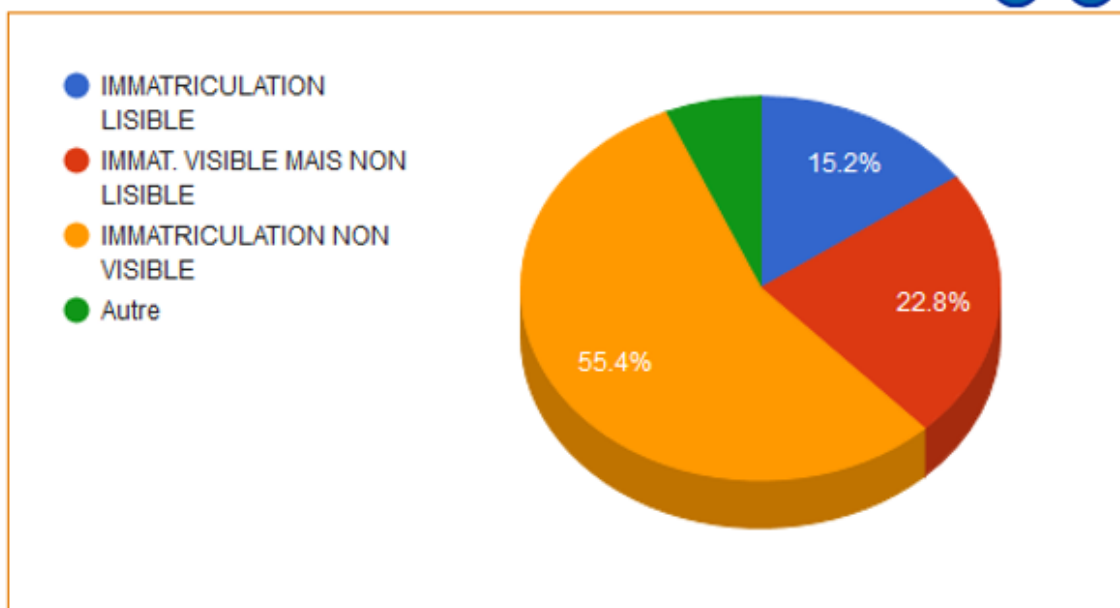
BRUIT VENANT DE L'AERODROME BRUIT PERSISTANT HELICOPTERE Commentaires : + très forte odeur de kérosène

BRUIT VENANT DE L'AERODROME ESSAI MOTEUR Commentaires : + odeur de kérosène.

BRUIT PERSISTANT HELICOPTERE Commentaires : Plus d'une heure en continu.

5) EN CAS DE SURVOL ET AFIN D'APPRÉCIER L'ALTITUDE :

Synthèse des réponses



Ces critères sont peu utilisables, l'immatriculation n'est réellement lisible que lorsque l'on prend une photo. Sinon, même bien lisible, il est difficile de la noter complètement immédiatement, parce que l'aéronef passe sur le côté de l'observateur, ou le soleil gêne la lecture... Elle n'est en fait lisible que pendant un bref instant quand bien même la nuisance sonore serait-elle durable.

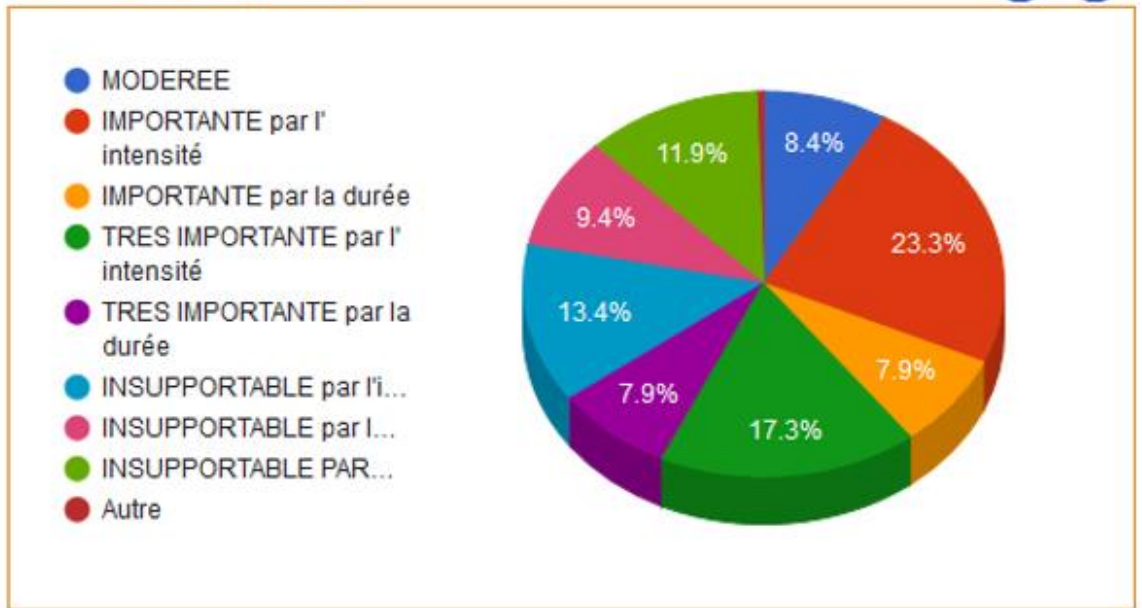
Néanmoins, dans au moins 38 % des cas de nuisances signalées (immatriculation lisible + immatriculation visible mais non lisible), l'aéronef est en survol de zones d'habitation et passe au-dessous de l'altitude de sécurité.

Dans le cas des hélicoptères l'immatriculation n'est de toute façon pas visible.

Pour l'instant, nous n'avons pas vraiment pu aborder sérieusement ce problème avec la DSAC-SE, bien que le nombre de survols interdits, potentiellement dangereux, soit important et quotidien. Rien de réellement concret...

6) DANS TOUS LES CAS : ÉVALUATION DE LA GENE SONORE

Synthèse des réponses

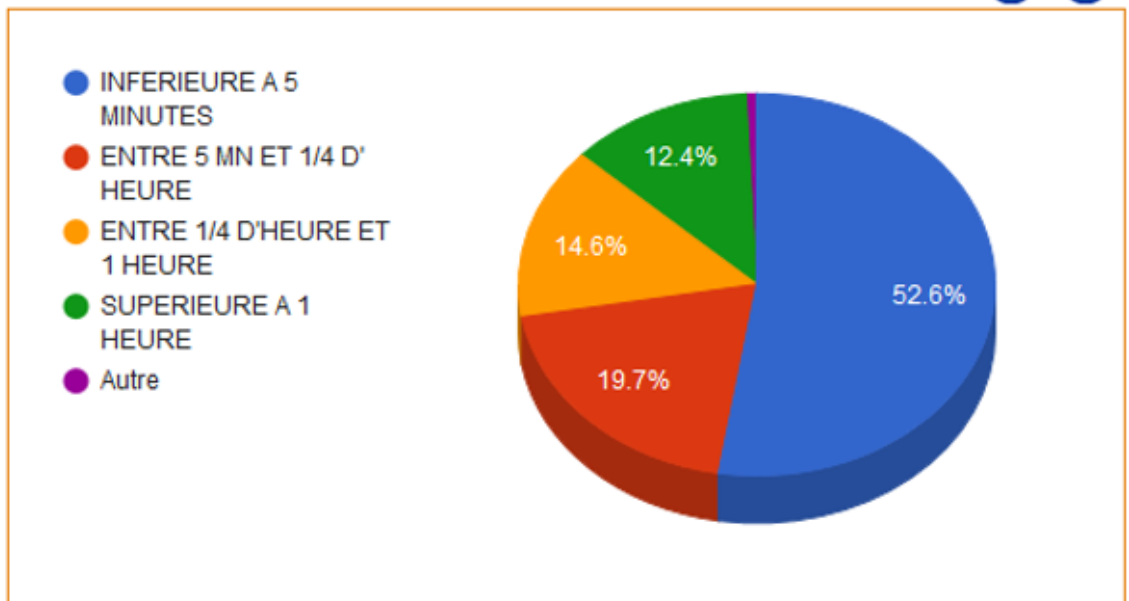


Les nuisances modérées ne représentent que 8.4 % du total
Nuisances importantes : 31.2 % (23.3 % par l'intensité + 7.9 % par la durée)
Nuisances très importantes : 25.2 % (17.3 % par l'intensité + 7.9 % par la durée)
Nuisances insupportables : 34.7 % (13.4 % par l'intensité + 9.4 par la durée + 11.9 % par la répétition)

Les nuisances très importantes et insupportables représentent : 60 % du total.

7) DUREE DE L'EXPOSITION AU BRUIT

Synthèse des réponses



Dans 34.3 % des cas, une même nuisance sonore dure plus d'1/4 d'heure, dont 12.4 % plus d'une heure.

Commentaires :

ENTRE 1/4 D'HEURE ET 1 HEURE, Commentaires : encore certainement un essai moteur au sol de Guimbal qui en dépit de multiples plaintes continue de jouer avec nos nerfs... La nuisance sonore est insupportable dans sa durée et les odeurs d'échappement oblige à fermer les fenêtres !!!

SUPERIEURE A 1 HEURE, Commentaires : Quand on habite tout près, le bruit est tout au long de la journée.

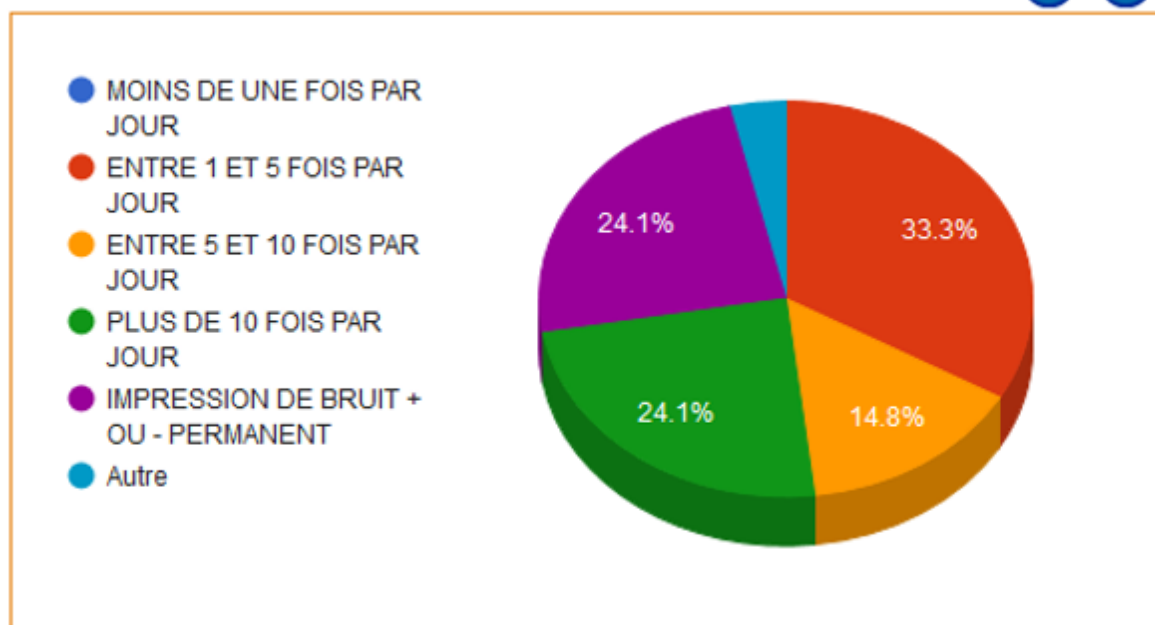
ENTRE 1/4 D'HEURE ET 1 HEURE, Commentaires : c'est souvent le cas pour les hélicoptères qui ronflent sur la piste ou en la survolant. Mais encore pire lorsque des essais sont réalisés par GUIMBAL, sans compter la pollution de l'air et les odeurs de gaz d'échappement.

SUPERIEURE A 1 HEURE, Commentaires : Il est inadmissible qu'on ne puisse pas verbaliser des moteurs d'engins qui ne possèdent pas de silencieux.

SUPERIEURE A 1 HEURE, Commentaires : toute la matinée, il est 12 h 30 et ça continue...

8) QUESTION GENERALE : FREQUENCE QUOTIDIENNE DES NUISANCES

Synthèse des réponses



Moins d'une fois par jour : 3.7 %

Commentaires :

IMPRESSION DE BRUIT + OU – PERMANENT, Commentaires : Ça dépend des jours, mais de manière générale, depuis que j'habite aux Milles (20 ans), les nuisances sonores dues aux passages très fréquents se sont intensifiées. C'est inquiétant pour notre confort de vie et notre bien-être et assez désagréable.

PLUS DE 10 FOIS PAR JOUR, Commentaires : passages fréquents à basse altitude d'aéronefs (hélicoptères et avions)

PLUS DE 10 FOIS PAR JOUR, Commentaires : Concernant la présente journée du 9/06 j'ai enregistré, entre 9h02 et 10h42, 20 bruits d'avion la plupart des décollages : 9h02, 9h06 (fait l'objet de la présente fiche), 9h22 - 9h25 - 9h32 - 9h38 - 9h40 - 9h42 - 9h45 - 9h47 - 9h 56

- 10h02 - 10h08 - 10h14 -10h17 - 10h 23 - 10h27 - 10h30 -10h35 - 10h42. Ensuite j'ai fermé mes fenêtres à double vitrage ! et j'ai essayé de faire abstraction du bruit.

IMPRESSION DE BRUIT + OU – PERMANENT, Commentaires : On a effectivement l'impression que le bruit en journée est permanent avec surtout le ballet des hélicoptères en vol ou au sol et des rotations très courtes (plus réduite que le tour de piste Ouest) aux abords immédiats de la piste. Et le WE idem avec les sociétés d'hélicoptères.

ENTRE 5 ET 10 FOIS PAR JOUR, Commentaires : **LES ESSAIS AU SOL DES MOTEURS SONT INSUPPORTABLES ET CONSTITUENT UNE GENE REPETEE ET QUOTIDIENNE. L'IMPACT SUR LA SANTÉ EST ÉVIDENT A CAUSE DU STRESS GÉNÉRÉ. LES NUISANCES SE PRODUISENT A TOUTE HEURE Y COMPRIS WEEK END ET JOURS FÉRIÉS, C'EST INADMISSIBLE !**

9) QUESTION GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ. DIRIEZ-VOUS QUE LES AÉRONEFS RESPECTENT EN GÉNÉRAL L'ALTITUDE DE SURVOL A PLUS DE 1000 m AU DESSUS DES ZONES HABITÉES ? NON : 100%

Commentaires :

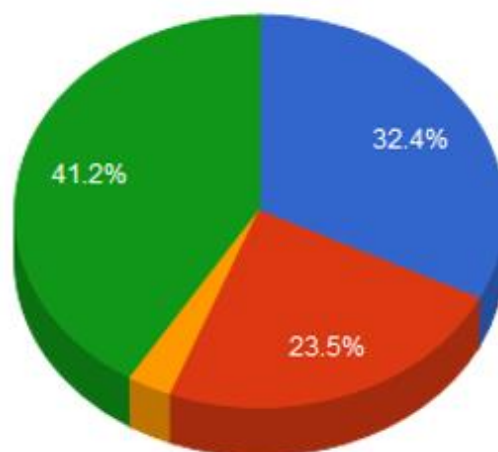
- Absolument pas !!!
- Juste avant cet aéronef, survol d'un hélicoptère militaire à moins de 500 ft !
- Ils passent à peine plus haut que les platanes de la propriété !
- On le constate tous les jours et pas seulement lors des manœuvres de décollage/atterrissage.
- Surement pas !
- Certainement pas.
- A plus de 1000 m ça ne serait pas incommodant.
- Certain avions se promènent à basse altitude aux dessus des habitations.

10) QUESTION GÉNÉRALE : ÊTES-VOUS FRÉQUEMMENT INCOMMODÉS PAR LES VAPEURS DE KÉROSÈNE, A LA FOIS DÉSAGRÉABLES ET TOXIQUES ? (Uniquement pour les riverains ou proches)

Synthèse des réponses



- UNE FOIS PAR JOUR
- UNE FOIS PAR SEMAINE
- UNE FOIS PAR MOIS
- Autre

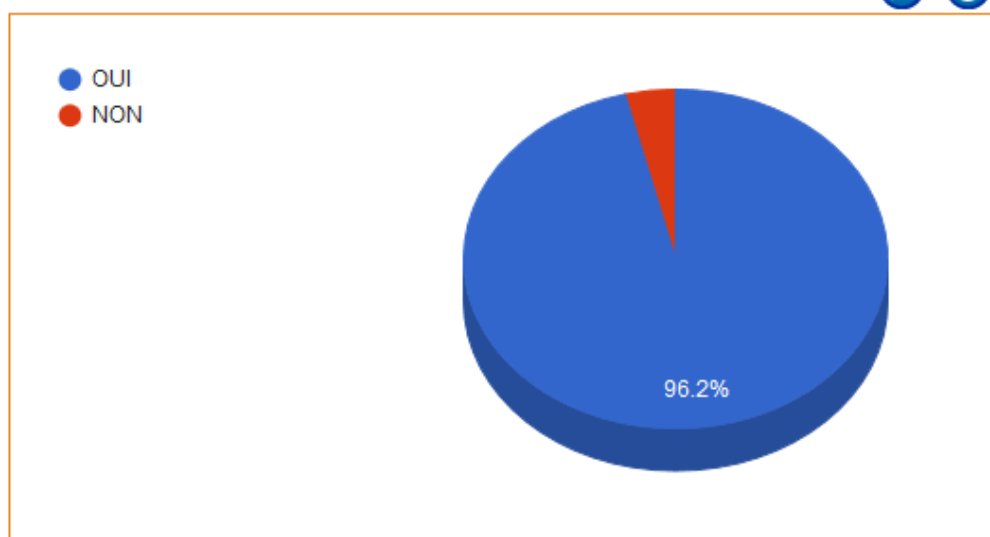


Commentaires :

- UNE VERITABLE INFECTION PAR VENT D'OUEST
- Cette odeur elle m'incommode lorsque j'ouvre mes volets le matin vers 7h. C'est plutôt par période que je la sens. C'est arrivé très souvent à la fin de l'hiver en mars, plusieurs jours de suite (jusqu'à une semaine) depuis la mi-mai je l'ai beaucoup moins sentie.
- PLUS EN FONCTION DU VENT
- Oui je suis gênée les jours de présence le mercredi et le week-end.
- UNE FOIS PAR JOUR : Une fois c'est vraiment le minimum !!!!
- Les odeurs de kérosène sont de plus en plus fréquentes : plusieurs fois par jour.
- UNE FOIS PAR SEMAINE

11) PENSEZ VOUS QUE L'ENSEMBLE NUISANCES SONORES ET ATMOSPHÉRIQUES ONT UNE INCIDENCE A LA BAISSSE SUR LA VALEUR DE L'IMMOBILIER ?

Synthèse des réponses



Commentaires :

- Bien sûr ! question majeure...
- Qui voudrait d'une maison dans un lieu aussi pollué ?
- Moins 25 à 30% à terme si développement hélicoptères et avion d'affaires.
- Les ventes récentes dans notre lotissement accusent une baisse conséquente.
- Evidement !!! tous les projets de vente et/ ou d'achats de villas dans le secteur ont baissé de 80 %, sans compter la moins-value occasionnée par les nuisances (- 30 %).
- Surtout si la fréquence augmente et connue reconnue sur le marché immobilier alors que jusqu'à maintenant la zone était plutôt très calme !
- Oui c'est certain.
- J'ai payé un certain prix ma maison et je suis sûre que les nuisances sonores déprécient ce bien.
- Il ne pourrait en être autrement Qui veut acheter au prix fort une maison avec des nuisances sonores quotidiennes !
- Des ventes ont été annulées.

Commentaires libres :

- merci pour ce questionnaire.
- Les nuisances proviennent souvent des mêmes appareils.
- En plus des passages ponctuels, nous sommes régulièrement survolés par des vols à moyenne altitude d'avions de ligne semblant provenir de Marignane se dirigeant vers l'Est.
- Ce mercredi 14 juin après-midi est un réel enfer pour notre tranquillité. Les nuisances sont quasi quotidiennes. Cela devient très pénible.
- Merci pour ce questionnaire qui a son importance, **s'il est exploité par la suite** j'espère qu'il portera ses fruits.
- Par contre, je ne connais pas les avions, leur nom, leur forme. Des photos auraient été bienvenues à côté du type d'aéronef.
- Nous aimerions mon mari et moi avoir au moins les week end pour profiter de notre jardin. Est-ce trop demander ? Est-il normal que notre santé se détériore à cause d'une pollution qui pourrait être encadrée et règlementée par des normes qui respectent les riverains et plus ?
- Depuis quelques temps survol à basse altitude par de nombreux avions de ligne direction Est.
- Les nuisances sont évidentes puisque nous habitons près de l'aérodrome, mais au décollage, les aéronefs ne restent pas dans leur couloir de décollage et passent directement au-dessus de la maison à une hauteur très basse, ensuite le très gros désagrément est les essais de moteurs qui durent parfois toute une matinée et qui sont insupportables. Pour nous le bruit est permanent.
- Existe-t-il des lois sur les nuisances sonores et de pollution ? Quand après 23 heures il existe des nuisances sonores on peut porter plainte et/ou faire déplacer les forces de l'ordre pour un constat ?
- Les nuisances le jour ne nous gênent pas, mais stop aux nuisances le soir et week-end !
- Faites respecter les lois en vigueur !

FIN

CD2A CIQ Millois le 01.07.2017